



12w  
Point 11 de l'ordre du  
jour

*En Partenariat pour la Sécurité chimique mondiale*

IFCS/FORUM III/12w  
Original : anglais  
22 mars 2000

**FORUM III**  
**Troisième session**  
**du**  
**Forum intergouvernemental sur la Sécurité chimique**

**Salvador da Bahia (Brésil)**  
**15 – 20 octobre 2000**

\*\*\*\*\*

**Réseau de renforcement des capacités pour la  
Gestion rationnelle des produits chimiques**

**Discussion et adoption/approbation éventuelle  
du projet de mandat**

**Préparé par l'UNITAR sur la base des conclusions  
D'une Réunion internationale d'examen à Genève,  
les 25 et 26 janvier 2000**

**DOCUMENT DÉCISIONNEL**

## 1. Questions à examiner et action demandée à Forum III

Le présent document propose que Forum III examine et adopte le projet de mandat en annexe pour un Réseau de renforcement des capacités pour la gestion rationnelle des produits chimiques devant être développé sous son égide. Il faut considérer cette mesure comme un nouveau pas dans les efforts qu'a entrepris l'IFCS pour faciliter les communications entre les parties engagées ou intéressées dans le renforcement des capacités en matière de gestion des produits chimiques, pour renforcer la coordination et pour créer de nouvelles possibilités de coopération entre ceux qui donnent des ressources et une assistance et les bénéficiaires potentiels. Ce Réseau permettrait, entre autres valeurs ajoutées, d'éviter la duplication des efforts et les chevauchements, entraînant ainsi des économies potentielles significatives et une utilisation plus efficace des ressources financières et humaines limitées.

Le Réseau sera mis en place par étape sans répliquer ni interférer avec les arrangements prévus ou déjà en cours, d'une nature plus spécialisée et s'intéressant à des groupes spécifiques de produits chimiques (par exemple les substances destructrices de la couche d'ozone, les polluants organiques persistants, etc.). Il constituera plutôt un cadre général rassemblant les diverses initiatives et programmes de renforcement des capacités dans un cadre international plus intégré, sous l'égide de l'IFCS.

Le Réseau sera doté d'une structure flexible et s'intéressera au départ surtout à l'échange des informations en tenant compte, autant que possible, des questions d'accès (par exemple à Internet) et des capacités linguistiques des participants. On envisage qu'il fonctionne principalement par le biais des services, des ressources et des informations fournies par les partenaires du Réseau travaillant indépendamment. Toutefois, il lui faudra un petit noyau central de coordination supervisant, entre autres, le développement du concept du Réseau et la mise en place des différents services. Un groupe d'orientation, travaillant principalement avec des moyens électroniques, assurera la direction de ce noyau central et du développement ultérieur du Réseau.

### *Mesures spécifiques demandées à Forum III*

Il est demandé aux participants de Forum III de donner leur opinion sur le concept du Réseau et le projet de mandat. Plus spécifiquement, ils sont invités à examiner le projet de recommandation suivant en vue de son adoption :

***Forum III soutient le développement d'un Réseau de renforcement des capacités pour la gestion rationnelle des produits chimiques et adopte/approuve son mandat.***

***Afin d'entreprendre une action concrète à Forum IV, Forum III :***

- ***demande*** aux pays et organisations de désigner des points de contact pour le Réseau (conformément à l'article 9 du projet de mandat) et de fournir des informations concernant la mise en œuvre des objectifs du Réseau ;
- ***encourage*** les pays et les organisations à donner leur appui pour entreprendre la phase de lancement du Réseau (conformément aux différentes possibilités prévues par l'article 10 du mandat) ;

- **appelle** le Comité permanent du Forum à aider à la mise en place du Groupe d'orientation/de consultation du Réseau
- **demande** aux organisations participant à l'IOMC de rechercher un site approprié à l'installation d'un Noyau central de coordination ; <sup>1</sup>
- **demande** qu'un rapport sur la situation et les enseignements tirés lors de la phase de lancement du Réseau soit présenté à Forum IV aux fins d'examen et d'action ultérieure éventuelle.

## 2. Informations générales

Au cours de la troisième réunion du Groupe Intersessions (ISG 3) du Forum intergouvernemental sur la Sécurité chimique (FSC), à Yokohama (Japon) en décembre 1998, a été organisée une session thématique sur le renforcement des moyens et capacités nationales pour la gestion rationnelle des produits chimiques. Au cours de cette réunion, un groupe de travail a discuté d'une proposition présentée par la Commission européenne sur le développement d'un Réseau de renforcement des capacités pour la gestion rationnelle des produits chimiques afin de renforcer la coordination et la coopération et de forger des partenariats aidant à la fois les pays développés et ceux en développement à améliorer l'efficacité de leurs projets dans le domaine du renforcement des capacités.

La proposition a reçu un large appui mais, dans le peu de temps disponible, il a été impossible d'arriver à un accord sur la nature exacte et la fonction du Réseau de renforcement des capacités, le terme de « Réseau » suscitant diverses attentes et ayant une vaste gamme d'interprétations. L'ISG 3 est donc arrivé à la recommandation de mettre à profit le temps jusqu'à Forum III pour élaborer davantage le concept d'un Réseau de renforcement des capacités : « L'ISG3 soutient la création d'un Réseau de renforcement des capacités pour la gestion rationnelle des produits chimiques et invite l'UNITAR, en collaboration avec les autres organisations participant à l'IOMC, les pays et les autres parties intéressées à élaborer un projet de mandat pour ce réseau afin de pouvoir en discuter et éventuellement de l'adopter lors de Forum III ».

A la suite de cette recommandation, l'UNITAR a préparé un document informatif qui a été envoyé au Comité permanent du Forum, aux organisations de l'IOMC et aux pays et organisations qui ont fait état de leur intérêt pour participer au processus consultatif. L'UNITAR a reçu de nombreux commentaires, ainsi qu'un soutien général au concept du réseau. Une réunion internationale d'examen a eu lieu les 25 et 26 janvier 2000 à Genève et elle a rassemblé 30 participants envoyés par les pays, des organisations internationales, des ONG et d'autres. Ces consultations ont abouti à un projet de mandat que l'on trouvera annexé au présent document.

---

<sup>1</sup> La rédaction de ce projet de recommandation a été proposée par le FSC. L'article 10 du projet de mandat (Fonctions et désignation du Noyau central de coordination) renferme les options acceptées à la réunion internationale d'examen que Forum III pourrait souhaiter étudier.

## Annexe 1

**Réseau de renforcement des capacités pour la gestion rationnelle des produits  
chimiques :  
Projet de mandat**

*tel qu'il a été accepté par les participants à la Réunion internationale d'examen  
les 25 et 26 janvier 2000 à Genève (Suisse)*

**1. Objectif général du Réseau**

Le Réseau de renforcement des capacités pour la gestion rationnelle des produits chimiques est un mécanisme d'échange des informations à aspects multiples qui est conçu pour favoriser une coopération efficace entre les pays et les organisations qui donnent et/ou reçoivent une aide dans le domaine de la gestion rationnelle des produits chimiques. Ce réseau a pour objectif général et à long terme de faciliter l'échange systématique des informations et expériences et l'accès du public à celles-ci dans les domaines de la planification, de la mise en œuvre, ainsi que l'évaluation et de la coordination des projets de renforcement des capacités<sup>1</sup> pour la gestion rationnelle des produits chimiques. En tant que tel, il contribuera aux efforts internationaux, régionaux et nationaux de sensibilisation au besoin d'accorder une assistance accrue au renforcement des capacités nationales pour la gestion rationnelle des produits chimiques.

**2. Cadre politique international du Réseau**

Le Forum intergouvernemental sur la Sécurité chimique (IFCS) approuve et donne des orientations au Réseau. Celui-ci suit les principes généraux de coopération de l'IFCS, c'est-à-dire l'engagement des gouvernements, des organisations internationales et des organisations non gouvernementales, ainsi que les partenariats entre eux, pour promouvoir une gestion rationnelle des produits chimiques dans tous les pays. Le Réseau donne également un cadre général garantissant des liens entre les activités dans le domaine du renforcement des capacités aux niveaux mondial, régional et national, y compris celles organisées par les groupes régionaux de l'IFCS ou dans le cadre des accords internationaux, comme la convention 170 de l'OIT, la convention de Rotterdam ou la future convention sur les POP, entre autres.

**3. Portée du Réseau**

Le Réseau a une portée générale et il couvre les échanges d'informations sur les activités de renforcement des capacités en relation avec tous les produits chimiques et à tous les stades du cycle de vie de ces produits : importation, production, distribution, conservation, transport, produits dérivés, utilisation et élimination.<sup>2</sup>

**4. Principes directeurs du Réseau**

---

<sup>1</sup> Le rapport analytique de l'IOMC sur le renforcement des capacités (IFCS/IFCS/ISG3/d98-20b) définit "le renforcement des capacités" comme étant toute activité destinée à améliorer ou à développer les moyens institutionnels pour la gestion rationnelle des produits chimiques.

<sup>2</sup> Dans ce cadre, on entend par "élimination" la prévention et l'élimination des produits chimiques périmés, plutôt que les activités visant à renforcer les moyens pour une gestion rationnelle des déchets dangereux, dont s'occupe le Chapitre 20 d'Action 21.

En tenant compte du fait que les activités de renforcement des capacités des différents partenaires qui participent à l'IFCS sont et resteront organisées d'une manière indépendante par les pays et les organisations, le Réseau :

- sera un dispositif simple et flexible ;
- apportera une « valeur ajoutée » aux activités existantes ;
- se contentera de fonctions de coordination minimales ;
- sera introduit par étape ;
- n'interférera pas avec les réseaux spécialisés déjà en place ou en cours de développement, mais fera plutôt office de cadre général ;<sup>3</sup>
- ne fera pas office d'organisme accordant des subventions ou des financements, et il n'aura pas non plus d'autorité (c'est-à-dire ceux qui feront fonctionner ou coordonneront le Réseau) sur les pays, les organisations, ou les organismes donateurs pour orienter des projets ou des financements.

## 5. Objectifs du Réseau

Pour ses activités et services, le Réseau aura les objectifs suivants :

- mettre au point un dispositif par lequel les pays demandant une aide extérieure peuvent fournir des informations sur les activités et les besoins intéressant les partenaires extérieurs potentiels (par exemple les priorités nationales, les plans d'actions nationaux, etc.).
- fournir aux parties intéressées des informations actualisées sur les projets de renforcement des capacités, passés, en cours ou prévus, qui ont été ou seront mis en œuvre par les pays et les organisations fournissant une assistance extérieure ;
- donner aux gouvernements et aux autres parties prenantes dans les pays cherchant une aide des informations pertinentes et actualisées sur l'assistance technique et les sources de financement disponibles auprès des pays et des organisations fournissant un appui ; y compris des informations sur la manière, les moyens et les procédures formelles pour demander cette assistance ;
- veiller à ce que le matériel d'orientation et de formation mis au point et utilisé par les pays et les organisations, qu'ils soient donateurs ou bénéficiaires, soit mieux connu et plus accessible à toutes les parties intéressées ;
- veiller à ce que les leçons pratiques à tirer des projets pour la gestion rationnelle des produits chimiques ne soient pas « perdues », qu'elles soient partagées avec les autres et servent à mettre en œuvre plus efficacement les projets dans le futur.

---

<sup>3</sup> Par exemple, le mécanisme de regroupement de l'information discuté dans le cadre des négociations sur les accords juridiques sur les POP, le réseau de spécialistes pour l'IETMP à l'initiative de l'IOMC, le Groupe de coordination de l'IETMP, etc.

## 6 Pays et organisations participantes

Peuvent participer au Réseau les gouvernements, les organisations intergouvernementales, les organisations internationales, les organisations non gouvernementales, c'est-à-dire entre autres :

- les gouvernements de tous les pays participant à l'IFCS ;
- les organisations régionales ;
- les organisations participant à l'IOMC (c'est-à-dire le PNUE, l'OMS, l'OIT, la FAO, l'ONUDI, l'UNITAR et l'OCDE) ;
- les autres organisations internationales (comme le PNUD, la CEE-ONU, etc.) et les secrétariats des conventions concernées (par exemple l'OIAC, les secrétariats de la Convention de Rotterdam et du Protocole de Montréal, etc.) ;
- les banques multilatérales et régionales de développement ainsi que les institutions financières ;
- les organismes bilatéraux de coopération et de développement ;
- les associations du secteur privé et de l'industrie chimique ;
- les groupes d'intérêts du public ou des travailleurs ;
- les organismes académiques et de recherche.

## 7 Services du Réseau

Le Réseau comprendra un certain nombre de services spécifiques qu'il mettra en œuvre et stimulera, à mesure qu'il disposera de ressources. Chaque service du Réseau devra :

- avoir des buts clairs et mesurables ;
- répondre à une demande documentée mais pas encore traitée (c'est-à-dire qu'il devra apporter une « valeur ajoutée ») ;
- prendre en considération et travailler à partir des activités existantes dans le domaine concerné ;
- prendre en considération et autant que possible satisfaire les exigences linguistiques ;
- être accessible, autant que possible, par d'autres moyens qu'Internet pour satisfaire les usagers qui n'ont pas d'accès aux communications électroniques.

Au départ le Réseau s'intéressera en priorité aux échanges d'informations dans les domaines cités ci-dessous. Les étapes suivantes pourraient comprendre, après avoir fait l'objet de nouvelles

discussions, des activités d'évaluation et la formulation de recommandations pour l'amélioration dans des domaines spécifiques.

Les services spécifiques du Réseau, qui devraient être mis en place en priorité comprennent entre autres :

**1) *Une liste des priorités, des plans d'action et des besoins s'y associant***

Ce service donnera aux pays en développement et à ceux en économie de transition la possibilité de mettre sur une page d'accueil mondiale d'Internet des informations résumées sur leurs priorités nationales, leurs plans d'action, leurs besoins en ressources, etc.

**2) *Un service d'information sur le thème « Faire démarrer un projet »***

Ce service donnerait des informations résumées sur les moyens et les procédures officielles pour demander et potentiellement accéder à l'assistance fournie par des organisations ou des pays. Les activités initiales consisteraient à fournir des liens et des références avec les pages d'accueil et les documents des organisations concernées, des organismes donateurs, etc.

**3) *Système d'échange d'informations sur les projets passés, en cours ou prévus***

Ce service veillerait à ce que les parties intéressées aient un accès amélioré à un minimum d'informations actualisées sur les projets de renforcement des capacités<sup>4</sup> effectués par des pays ou des organisations (« qui agit où, quand et sur quoi ? »), en tenant compte du travail de l'OCDE, c'est-à-dire des enseignements tirés de l'enquête de cet organisme sur l'assistance bilatérale.

**4) *Bibliothèque de référence sur les documents de formation et d'orientation disponibles***

Ce service faciliterait les échanges d'informations et donnerait les références pour la documentation et les modules de formations disponibles auprès des organisations et des pays participant au Réseau, en tenant compte du travail de l'UNITAR pour mettre au point un guide annoté sur les documents de formation disponibles auprès des organisations de l'IOMC.

**5) *Bibliothèque d'étude des projets au cas par cas***

Ce service lancerait un système d'échange des informations par le biais duquel les enseignements spécifiques à chaque projet, tant du point de vue du fond que du processus, pourraient être partagés d'une manière plus systématique (« garder vivante la mémoire du projet »)

**6) *Publication d'une liste des points de contact pour le Réseau***

Cette liste donnerait des informations actualisées sur les responsables engagés dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets relatifs au renforcement des capacités dans le domaine de la gestion des produits chimiques.

**8. Fonctions à remplir par les pays et organisations participantes**

---

<sup>4</sup> Par exemple l'intitulé du projet, sa durée, l'organisme qui le met en œuvre, les partenaires, le pays et des adresses.

Les fonctions à remplir par les pays et organisations participantes dépendent de la nature particulière des services du Réseau en fonctionnement et de la position du pays ou de l'organisation : fournisseur de projets de renforcement des capacités ou principalement à la recherche d'une assistance extérieure. Certains services demanderont des apports de ces deux groupes (voir Tableau 1).

## 9. Désignation des points de contact dans les pays et organisations participantes

Au cours de la phase initiale de la mise en route du Réseau, il conviendra de désigner les points de contact décrits ci-dessous. Ils auront la responsabilité de fournir les informations et de coordonner les apports de participants très variés.

- **Points de contact nationaux** — à désigner par les points focaux nationaux de l'IFCS, en coopération avec d'autres parties intéressées, au sein et en dehors du gouvernement ;
- **Points de contact dans les organisations internationales** — à désigner par les organisations de l'IOMC, les banques de développement bi- et multilatérales, etc. ;
- **Points de contact dans les ONG internationales** — désignation avec le concours des représentants de l'IFCS participant au Comité permanent du Forum ;
- **Autres points de contact** — tous les autres organismes et organisations ayant un intérêt dans le Réseau.

On tiendra compte des fonctions devant être remplies lors de la désignation des points de contact. Après avoir examiné l'expérience acquise au cours de la phase de lancement, le processus de désignation des points de contact pourra être révisé ou adapté à moyen ou à long terme.

## 10. Fonctionnement du Réseau

En soi, les fonctions liées à la mise en œuvre échappent au Réseau. Toutefois, pour coordonner et délivrer certains de ces services, un certain nombre d'activités essentielles sont requises. Celles-ci peuvent être assurées soit par l'organisation fournissant le « Noyau central de coordination » (voir ci-dessous), soit par l'un des partenaires du Réseau, en coopération avec les partenaires intéressés et en suivant leurs conseils.

### *Groupe d'orientation/de consultation*

Un groupe d'orientation/de consultation sera établi avec des représentants des pays, des organisations internationales ou régionales et des autres groupes intéressés avec la tâche de donner continuellement des avis sur le fonctionnement du Réseau, de mobiliser un appui extérieur, d'encourager activement, voire de solliciter la participation au Réseau, d'examiner les progrès réalisés et d'en faire rapport à l'IFCS. Ce groupe travaillera principalement avec des moyens électroniques.

### *Fonctions et désignation du Noyau central de coordination*



Pour fonctionner, les divers services du Réseau devront disposer d'un Noyau central de coordination (NCC) pour fournir un appui à leur développement et à leur mise en œuvre. Ce noyau aura pour fonctions entre autres de :

- superviser le développement du concept pour les services spécifiques du Réseau ;
- mettre au point et entretenir la page d'accueil du Réseau ;
- servir de « secrétariat » au Groupe d'orientation/de consultation du Réseau ;
- communiquer avec les pays et organisations participantes.

Le NCC sera situé :

- soit dans un pays participant à l'IFCS
- soit au Secrétariat de l'IFCS
- soit au sein d'une organisation internationale ou intergouvernementale active dans le domaine du renforcement des capacités de gestion des produits chimiques, par exemple :
  - un des organismes d'exécution du FEM (c'est-à-dire le PNUE, le PNUD ou la Banque mondiale) ;
  - l'UNITAR ;
  - toute autre organisation travaillant dans ce domaine

### ***Ressources***

Un appel est lancé aux pays et organisations en mesure de fournir des ressources pour le fonctionnement du Réseau. Ces ressources et cet appui peuvent prendre plusieurs formes : 1) direction de la coordination et de la mise en œuvre d'un service du Réseau en particulier ; 2) contributions financières directes à l'organisation fournissant le NCC ; 3) détachement de personnel professionnel au NCC.

### ***Autres aspects du fonctionnement***

Le Réseau fonctionnera principalement grâce aux informations actualisées et fournies par les pays et organisations participantes. Les organisations potentiellement intéressées par des services spécifiques peuvent en prendre la direction et ainsi contribuer au travail du Réseau ; notamment lorsque certaines activités ont déjà été entreprises pour atteindre, au moins partiellement, des objectifs du Réseau. Celui-ci fonctionnera principalement, mais pas exclusivement, comme un site Internet. Le site principal sera construit et entretenu comme une voie d'accès pour ceux qui cherchent des informations et ceux qui désirent faciliter l'accès à l'information et à la documentation. On envisage également que le réseau contribue et s'associe, sous l'égide de l'IFCS, aux efforts pour renforcer la coopération régionale.

## **Tableau 1**

### **Fonctions à remplir par les pays et organisations participantes**

	<b>Pays et organisations voulant obtenir une assistance</b>	<b>Pays et organisations fournissant une assistance</b>
<b>Liste des priorités, plans d'actions et besoins associés</b>	X	
<b>Service d'information sur « Faire démarrer un projet »</b>		X
<b>Système d'échange des informations sur les projets passés, en cours ou prévus</b>		X
<b>Bibliothèque de référence sur les formations et documents d'orientation</b>	X	X
<b>Bibliothèque pour l'étude des projets au cas par cas</b>	X	X

## Annexe 2

**Situation actuelle/bilan des échanges d'information et de la coordination des projets de renforcement des capacités pour la gestion rationnelle des produits chimiques**

Le nombre de programmes de formation et d'assistance technique relatifs à la gestion des produits chimiques et organisés par les pays, les organisations internationales et les autres groupes participant à l'IFCS, est important et se développera encore vraisemblablement, la gestion rationnelle des produits chimiques faisant l'objet d'une attention toujours plus grande au niveau national comme international. Les activités mises en œuvre par ces divers organismes vont de l'organisation d'ateliers à des projets à long terme impliquant un transfert important de ressources financières.

Les principales initiatives dans le domaine du renforcement des capacités sont mises en œuvre par les organismes suivants :

- Organisations participant à l'IOMC (c'est-à-dire le PNUE, l'OMS, l'OIT, la FAO, l'ONUDI, l'UNITAR et l'OCDE) ;<sup>1</sup>
- d'autres organisations internationales (comme le PNUD) ou régionale (comme la CEE-ONU) ainsi que des secrétariats de conventions (OIAC par exemple) ;
- des banques de développement multilatérales et régionales ainsi que des institutions financières (par exemple la Banque mondiale, la BAD, le FEM, etc.)
- des organismes bilatéraux d'aide au développement (par exemple la SSD, Danida, USAID, etc.) ;<sup>2</sup>
- des ministères/organismes responsables de la gestion des produits chimiques (par ex. USEPA, KEMI, etc.) ;
- des entités du secteur privé (comme des sociétés membres du CEFIC, de la CMA, GCPF, etc.) ;
- des groupes d'intérêts publics ou de travailleurs (par exemple le PAN, l'ICEM, etc.) ;
- des établissements académiques ou de recherche (par exemple l'UICPA, des universités, etc.).

Compte tenu de la myriade d'activités en cours et du nombre d'organisations et de pays impliqués dans le monde, la question s'est posée de savoir dans quelle mesure ces activités étaient bien

---

<sup>1</sup> Un rapport publié par le Comité de coordination Inter-organisations (IOCC) de l'IOMC sur les activités dans ce domaine entreprises en 1996-1997 a révélé que presque toutes les organisations de l'IOMC menaient des activités importantes pour la formation et le renforcement des capacités dans divers domaines de la gestion des produits chimiques (IFCS/ISG3/92.20B), que ce soit sur leur budget ordinaire ou à l'aide de ressources extrabudgétaires.

<sup>2</sup> La deuxième enquête de l'OCDE sur l'aide au développement des capacités [de gestion des produits chimiques] (1998) a retrouvé pas moins de 230 projets bilatéraux en cours bénéficiant de l'appui de 17 Etats Membres de l'OCDE et la Commission Européenne (<http://www.oecd.org/ehs/capacity/index.htm>).

connues, raisonnablement bien coordonnées, etc. Les questions intéressantes dans ce contexte sont entre autres :

- Où, comment obtenir facilement des informations actualisées sur les projets prévus ou en cours et mis en place par les organismes cités ci-dessus ?
- Quelles sont les personnes à contacter dans les organisations et les pays qui fournissent une assistance pour obtenir des renseignements sur les formations passées, en cours ou prévues ainsi que les activités de renforcement des capacités ?
- Pour quels sujets existe-t-il déjà des documents de formation ou d'orientation ; où, comment accéder à ce matériel ou l'obtenir ?
- Les expériences, les enseignements tirés des divers projets de renforcement des capacités (la « mémoire du projet ») se retrouvent-ils dans des documents de présentation simple et, dans ce cas, sont-ils disponibles pour les parties intéressées ?
- Y a-t-il des possibilités de « superposer » les projets, c'est-à-dire d'en échafauder de nouveaux à partir des résultats déjà obtenus en procédant par étape, de façon à accroître le potentiel d'une capacité durable ?
- Y a-t-il des duplications d'efforts, des chevauchements désavantageux et, dans ce cas, comment les éviter ?
- Quelles sont les procédures et les voies officielles pour demander et obtenir une aide extérieure de la part des diverses organisations et organismes d'aide au développement, etc. ?

Bien que plusieurs organisations aient fait de gros progrès dans la documentation et la coordination de leurs activités, il reste de nombreuses possibilités de fournir aux parties potentiellement intéressées des informations plus systématiques et actualisées sur les divers aspects du renforcement des capacités, comme cela a été décrit plus haut. Avec des informations plus facilement disponibles, il sera plus facile d'éviter la duplication des efforts et d'utiliser plus efficacement les ressources financières et humaines qui sont limitées. C'est dans ce contexte que l'ISG3 a souhaité un processus consultatif pour mettre au point un Réseau de renforcement des capacités pour la gestion rationnelle des produits chimiques.